

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2009

Absents excusés : Martine MERAUD avec pouvoir à Robert WURGEL
Serge MENUET avec pouvoir à Maurice BELANTAN
Christelle GAUTIER

Jean-Pierre ROUSSELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2009 est approuvé par les élus.

URBANISME

André CHABERT présente au conseil les dossiers suivants :

• PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. HAMON Romuald et Mme MAURICE Audrey, rue de la Fontaine à CHANAY (78) pour une habitation sur le lot B de la parcelle à Charray,
- M. GUICHERD Fabien, 97 chemin du Bou pour une extension d'habitation et annexes,
- M et Mme LE MIERE Thomas, 160 chemin des Alouettes pour une extension d'habitation et annexes (abri pour véhicules et abri de piscine),
- Met Mme CHALOIN Ludovic, 104 montée Rambaud pour l'extension d'habitation,
- ACORA Sarl, lotissement "la Levaz Basse" lot n°9 parcelle A.1122 pour la construction d'un bâtiment à usage de bureaux,
- Mme BAL Simone née DUCARRE, 450 chemin des Lavois pour l'extension d'un bâtiment agricole, remise et hangar.

• DECLARATION PREALABLE

- Mme BOYER Emmanuelle et M. MARQUES Paulo, 279 rue des Diamantaires (lot n°11 - clos Le Régent), projet de piscine avec abri piscine,
- M. et Mme GARNIER Sébastien, 609 route des Lavois, projet de piscine,
- M. TARDY Jean-Claude 16 rue des Jardiniers, clôture et entrée,
- M. VARGOZ Denis, 1425 route de Brailles, réalisation d'un abri pour animaux sur les parcelles D.386-D.387 à Brailles,
- M. BERARD Eric, lot n°15 "le Pré Fleuri" pour une piscine hors-sol (4^{ème} catégorie de plus de 10 m²),
- M. FRANUCCI Guy, 263 rue des Fontainiers (parcelle C.791), réalisation d'une piscine.

• DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal décide d'appliquer son droit de préemption urbain pour la cession par la société CEFICO de la voie privée desservant les villas du lotissement de l'Etoile. La commune dispose donc d'une option de 2 mois avant de se prononcer sur la cession définitive de la voie
Accord à l'unanimité du conseil.

Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer son droit de préemption urbain pour les ventes suivantes :

- vente des parcelles 570-573 à Grande Terre par M. MOSCATO Jean,
- vente de la parcelle B.989 située route de Morestel par Mme CAILLAT Annie,
- vente du lot n°6 "le Pré Fleuri" par la société JCM TRANSACTIONS.

TARIFS DE LOCATION DU RELAIS 171

Monsieur le Maire propose aux élus les nouveaux tarifs de location du Relais 171, à savoir :

	HABITANT COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Prix location	Caution	Prix location	Caution
01/04 au 30/09	150 €	150 €	300 €	300 €
01/10 au 31/03	200 €	200 €	350 €	350 €

L'accès est limité à 80 personnes (adultes ou enfants).

Les documents de location et d'état des lieux seront mis à jour.

Les nouveaux tarifs sont applicables à partir du 1^{er} octobre 2009.

Accord unanime du conseil.

Pour ce qui est de la salle Diamantelle, Monsieur le Maire propose que la location soit limitée par an à une seule fois par foyer.

Cette mesure sera applicable à partir du 01/10/2009.

Après délibération le conseil se prononce pour cette mesure par 15 voix "pour", 1 "abstention" et 2 "contre".

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

André CHABERT commente au conseil le projet de délibération permettant la révision du POS en PLU.

> insérer la délibération

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Jean-Pierre ROUSSELET rappelle aux élus que le montant des subventions pour cet exercice est figé.

A.S.V.C Foot	3 360 €
Basket	2 450 €
Boules	310 €
Karaté	150 €
Tennis	750 €
Arc Vézerontin	750 €
A.C.C.A	460 € (350 € de sub + 110 € ragondins)
Club de la Gaïté	200 €
Comité des Fêtes	310 €
Gym pour tous	250 €
Plaisir de lire	1 500 €
Tréteaux de Clodomir	250 €
Scrabble Vézerontin	50 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Vienne	150 €
Lycée agricole Paul Claudel - Crémieu	15 €
M.F.R - Crolles	15 €
M.F.R Le Chalet - St André Gaz	30 €
M.F.R Le village - St André Gaz	30 €
M.F.R Chapeau Cornu - Vignieu	15 €
M.F.R La Grive	15 €
M.F.R La Palma - L'Arbresle	15 €
I.M.E - Meyrieu Les Etangs	15 €
AFIPaeim La TOUR du PIN	45 €
AFIPaeim St CHEF	15 €
L.P. Les Bonnevaux St JEAN de BOURNAY	15 €
Arc en ciel	50 €
F.N.A.C.A	92 €
Prévention routière	40 €
Association des Retraités du Canton de Morestel	153,90 €
A.D.M.R	1 800 €
Comité de Parents Cantine Scolaire	460 €
Familles Rurales	2 000 €
sou des Ecoles	750 €
MALI MELO	350 €
TOTAL	18 101,04 €
Transfert CCPC > Commune > Centre Social Morestel	13 572 €

Après discussions, les subventions aux associations sont adoptées par :

- 9 voix "pour", 1 voix "contre" et 8 abstentions

QUESTIONS DIVERSES

CENTRE DU SON

Jean-Pierre ROUSSELET rappelle aux élus ce qu'est le Centre du Son, ses objectifs, ses réalisations et ses projets.

Après délibération, les élus constatent que les projets ne correspondent plus aux aspirations des habitants de la commune et proposent de se retirer de cette association.

Accord à l'unanimité pour se retirer de l'association Centre du Son.

FRAIS DE STAGE

> insérer texte

PRESTATION DE CANTINE POUR LE CENTRE AERE

> insérer texte

POINTS A TEMPS SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle aux élus la nécessité de lancer une campagne de rebouchage des trous en formation dans la voirie communale.

Un appel d'offre a été lancé, 2 sociétés ont fait les mêmes propositions. Monsieur le Maire propose de retenir la société FAVIER aux prix de 1150 € la tonne d'enrobé.

Accord du conseil.

CHAPITEAUX O.R.A.C

Monsieur le Maire signale aux élus que les 2 chapiteaux financés au titre de l'O.R.A.C aux commerçants sont repris en gestion par la commune.

Monsieur le Maire propose de transférer cette gestion au comité des Fêtes, chaque chapiteau sera loué 25 € associé d'une caution de 100 €.

Accord du conseil.

ELECTIONS EUROPEENNES

Planning de la tenue des bureaux de vote.

	VEZERONCE	CURTIN
8H00 à 11H30	CHABOUD - TEILLON - VUAILLAT	REVEYRAND - BERTHOLET - WURGEL
11H30 à 15H00	BELANTAN - MERAUD - GAUTIER	GUILLET - MOINE - WURGEL
15H00 à 18H00	ROUSSELET - CHASTELOUX - ESPINASSON	REVEYRAND - DAMAIS - GONCALVES

FLEURISSEMENT DU ROND POINT - PLACE CLODOMIR

Valéry GONCALVES présente aux élus le projet de fleurissement du rond point de la place Clodomir.

Après discussions, les élus demandent à ce que le projet soit affiné pour prendre en compte des remarques formulées.

Le choix définitif sera présenté en conseil en septembre.

CONFERENCE ENFANT JEUNESSE

Gérald REVEYRAND informe le conseil que Famille Rurales, en partenariat avec le C.C.A.S, organise une soirée conférence gratuite à la mairie sur l'Enfance le jeudi 28 mai à 20H30.

FETE DE LA MUSIQUE

Gérald REVEYRAND présente au conseil le programme de la fête de la Musique qui se déroulera le dimanche 21 juin à partir de 16h00.

Il est demandé une subvention exceptionnelle de 500 € pour dédommager les groupes d'artistes de leurs frais kilométriques. En application de la convention de partenariat entre la mairie et le comité des Fêtes, c'est celui-ci qui règlera ces frais kilométriques.

PROJET DE TERRAIN SYNTHETIQUE

Alain DAMAIS informe le conseil que le club de football A.S.V.C a pour projet de faire réaliser un terrain synthétique à la place du terrain d'honneur au stade.

Le conseil sera tenu informé de l'avancement du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.